

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ALPHONSE, tenue le lundi 3 août 2020 à 19 h 30, au centre communautaire conformément à la résolution numéro 137-07-2020.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
Sylvie Dugas
François Poirier (en retard)
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La secrétaire-trésorière adjointe, madame Myriam Francoeur est également présente.

.....
139-08-2020 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....
140-08-2020 CONSEILLER EN RETARD
Le conseiller François Poirier se joint à la séance durant la lecture de l'ordre du jour.

.....
141-08-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....
142-08-2020 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2020
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 6 juillet 2020 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 6 juillet 2020.

.....
143-08-2020 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total de 48 982.94\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Alain Côté, Consultant inc.		779.31 \$
Aréo-feu Ltée	2 657.65 \$ p	
Brandt		176.52 \$
Buro plus J.M. Arsenault		83.68 \$
Caisse Desjardins de la Baie Des Chaleurs		1 259.90 \$
Centre de Rénovation St-Siméon		75.82 \$
Confian		359.39 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	555.95 \$ p	
Distributions Leblanc		880.32 \$
Myriam Francoeur		567.13 \$

Garage Bujold et Babin Inc		793.56 \$
Géo Mécanique Sport		168.35 \$
Groupe Voyer Inc.		1 343.95 \$
Global payments direct Inc.	36.55 \$ p	
Hydro-Québec	673.22 \$ p	670.80 \$
Immeubles Landry St-Onge inc.		86.23 \$
Iris Technologies Inc.	23.09 \$ p	
JA-RI Armatures		527.74 \$
PJC Jean Coutu		120.00 \$
Laurent Goulet & Fils Inc		5 750.30 \$
Location Moreau inc.		385.06 \$
Matériaux St-Charles Inc		510.77 \$
Morneau Transport		145.51 \$
MRC de Bonaventure		1 859.22 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		5 574.99 \$
Office Municipal d'habitation		470.75 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.		1 598.24 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		2 131.75 \$
Gérard Porlier		47.30 \$
Postes Canada	65.28 \$ p	
Protection Garvex		5.75 \$
Quincaillerie Arsenault Enr		818.60 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		59.78 \$
Recyclage chaleurs inc.		198.91 \$
Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion		1 038.06 \$
Lise Santerre Publicité L.S.		133.37 \$
Soudure Caplan Inc		2 326.25 \$
Sports experts		282.52 \$
Stelem (Canada) inc.		925.55 \$
Mathieu Tanguay		46.96 \$
Télécommunications de l'Est		860.66 \$
Télus	769.94 \$ p	
Xerox Canada Ltée.	99.39 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		10 892.86 \$

144-08-2020

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total 244 801.47 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

9092-1909 Qc. Inc.		1 384.08 \$
Agat Laboratoires		2 163.53 \$
Bell mobilité	54.00 \$ P	
Bouffard Sanitaire		57.49 \$
Brandt		3 463.95 \$
Campor		102.33 \$
Carquest		797.58 \$
Confian		1 049.57 \$
Dépanneur le Duo Inc.		321.37 \$
Dicom Express		163.43 \$
Fiducie Desjardins	46 047.10 \$ P	
Gaspésie Diésel		1 033.31 \$
Groupe Négotel	93.15 \$ P	
Hydro-Québec	4 746.61 \$ P	
Laurent Goulet & Fils inc.		5 328.83 \$
Laurentide Re/Sources Inc.		403.31 \$
La Coop Purdel		24.12 \$

Leblanc Environnement inc.		8 046.30 \$
Les Distributions Leblanc		305.62 \$
Les Pétroles C. Poirier inc.		3 363.02 \$
Location Moreau		863.35 \$
Ministre des Finances du Québec	138 033.09 \$ P	
Ministre des Finances	75.77 \$ P	
Municipalité de St-Alphonse	13 699.74 \$ P	400.00 \$
Navigue.com	59.73 \$ P	
Pièces D'Auto M.G.A. et Fils		222.49 \$
Quincaillerie Arsenault inc.		102.09 \$
Quincaillerie Robichaud inc.		55.18 \$
Remises gouvernementales		9 236.97 \$
Soudex inc.		3 104.36 \$

145-08-2020

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

146-08-2020

DÉROGATION MINEURE POUR LE 268, ROUTE DE SAINT-ALPHONSE

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 268, route de Saint-Alphonse ;

Considérant que le conseil municipal a décidé par résolution que les demandes de dérogations mineures déposées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel a été respectée (consultation écrite) ;

Considérant qu'un avis public a été publié conformément à la loi, ainsi que sur le site internet et la page Facebook de la municipalité, en invitant les citoyens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande dans les 15 jours suivant l'avis ;

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à sa réunion du 14 juillet 2020, indiquant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure ;

Considérant qu'aucune personne ou aucun organisme n'a émis de commentaires lors de la séance relativement à cette demande de dérogation mineure ;

Considérant qu'aucune question ou commentaire n'a été reçu durant la période de publication de l'avis relativement à cette demande de dérogation mineure ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 268, route de Saint-Alphonse, affectant les lots 5 827 928 et 5 827 929 du cadastre du Québec, matricule 2037-21-3210 afin de permettre l'aménagement d'un écran visuel sur une section de la ligne mitoyenne de terrain, en plantant une haie constituée de conifères à feuillage persistant d'au moins 1,5 mètre de hauteur, tel que montré au croquis en annexe. Le règlement de zonage exige normalement l'aménagement d'une zone tampon (clôture) et d'un écran visuel (haie) le long de toute ligne de terrain mitoyenne, sauf en ce qui concerne la largeur d'un chemin d'accès ou d'une entrée de cour.

- 147-08-2020 TECQ – DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5
 Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de paiement d'Arpo Groupe - Conseil du 16 juillet 2020, nous autorisons le versement du décompte progressif n°5 pour les travaux prévus par la TECQ payable à Action Progex Inc pour un paiement au montant de 5 431.68\$.
-
- 148-08-2020 REPLACEMENT PONCEAU AU TRAIT-CARRÉ-DU-6^E-RANG
 Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de demande d'autorisation nécessaire avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour le remplacement d'un ponceau au trait-carré-du-6^e-rang.
-
- 149-08-2020 DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LAMPE DE RUE 5^E RANG ROUTE DE SAINT-ALPHONSE
 Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires avec le Ministère des Transports pour l'installation d'une lampe de rue à l'intersection du 5^e rang et de la route de Saint-Alphonse.
-
- 150-08-2020 DEMANDE D'INSTALLATION DE DEUX PANCARTES « ATTENTION AUX ENFANTS » DANS LA ROUTE DE SAINT-ALPHONSE
 Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires avec le Ministère des Transports pour l'installation de deux pancartes « attention aux enfants » dans la route de Saint-Alphonse.
-
- 151-08-2020 ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE DE LAVEUSE ET DE SÉCHOIR POUR HABITS DE COMBAT DE POMPIERS
 Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le chef pompier à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité l'entente intermunicipale pour le service d'une laveuse et d'un séchoir pour laver les habits de combats des pompiers.
-
- 152-08-2020 ACHAT CAMIONNETTE UNE DEMI-TONNE AVIS DE MOTION
 Les points 12 et 13 sont remis à une prochaine séance.
-

153-08-2020

VARIA

Au point varia, la conseillère Sylvie Dugas dépose un projet de résolution à l'effet de mandater le service incendie de la Municipalité de Caplan comme principal intervenant lors de toutes interventions en matière de sécurité sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse.

Ce projet de résolution n'a pas été proposé et n'a pas été refusé, une discussion générale a pris place et le conseiller Yves Barriault propose d'attendre de rencontrer le directeur, l'assistant-directeur et le capitaine de notre service d'incendie comme convenu lors de la séance de travail du 27 juillet dernier, avant de prendre une décision concernant le service incendie.

Le conseiller Jean-Guy Bernard et les conseillères Sylvie Dugas et Cynthia Therrien-Samson demandent d'inscrire au procès-verbal qu'ils se retirent de la décision d'attendre la rencontre avec notre service incendie.

.....

154-08-2020

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h15.

Gérard Porlier
Maire

Myriam Francoeur, secrétaire-
trésorière adjointe

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....